ATELIER HANDICAP

Notre atelier n'avait pas de support visuel, nous avos écrit au tableau... Néanmoins ce diaporama répond à de nombreuses questions qui nous ont été posées aussi  avons nous décidé de le diffuser. Cependant l'essentiel de nos rencontre se résumerait plutôt à:

1  Le certificat  MDPH est **un OUTIL**

Il permet, lors d'une consultation qui devrait lui être dédiée, en présence du patient, permettre une appréhension GLOBALE de la SITUATION de celui-ci. Au delà de la prise en charge globale, il y a aussi la prise en considération ENVIRONEMENTALE. C'est donc l'occasion de découvrir des éléments important de cette situation, propice à changer notre regard.

2. Le certificat MDPH est **une CLE**

qu'il faut nous approprier car elle ouvre des portes...et permet de débloquer des situations, avant que celles-ci ne deviennent inextricables

3. Le certificat MDPH est **une OCCASION**

Qui nous est donnée, à nous médecins généralistes situés au carrefour des champs organique, Social et psychique, de redonner au patient sa place d' ACTEUR en lui permettant de formuler une vraie DEMANDE et de se réapproprier son destin AVEC sa pathologie en s'inscrivant dans SON projet de vie et ainsi de sortir de sa position de victime ou d'ayant droit.

Autrement dit: changeons notre regard sur le handicap pour permettre aux personnes en situation de handicap de changer le leur...

Dr Gonçalves, Gilbert et Salviato

Atelier : entre paperasse et réalité, le handicap en question

pour le collège de Créteil